

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 76 (2014)

**Heft:** 2

**Artikel:** Oui aux phytos, mais juste ce qu'il fait

**Autor:** Senn, Dominik

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1085729>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le cours «Protection des plantes, toujours à jour» aborde un sujet sensible et a captivé les participants. Il a été donné pour la première fois au centre de l'ASETA à Riniken (photo) et à l'Institut agricole de Grangeneuve, à Posieux (FR). (Photos: Dominik Senn)

## Oui aux phytos, mais juste ce qu'il faut

Des acteurs majeurs du monde agricole suisse ont organisé pour la première fois à l'Institut agricole de Grangeneuve, à Posieux (FR), et au centre de l'ASETA, à Riniken (AG), un cours de formation professionnelle continue intitulé «Protection des plantes, toujours à jour». Nous avons ensuite interviewé Fabian Renz, journaliste au Palais fédéral, pour expliquer le point de vue de l'opinion publique sur ce sujet sensible.

**Dominik Senn**

«Depuis quelques années, le public montre un intérêt grandissant pour la question des produits phytosanitaires. La mort des abeilles, le problème des résidus dans les eaux et dans les denrées alimentaires focalisent l'attention», a expliqué en préambule l'animateur du cours, Bruno Arnold, du groupe Protection des plantes et écologie d'Agridea ([www.agridea.ch](http://www.agridea.ch)). Les fabricants de «phytos» et leurs utilisateurs sentent la pression monter. Elle s'exprime par un renforce-

ment des règles d'utilisation et par un durcissement des exigences des acheteurs. Le risque existe que toute la pression se reporte sur les agriculteurs.

### Des cours en français et en allemand

C'est ce qui a poussé l'Union suisse des paysans, scienceindustries, Agro-entrepreneurs Suisse et Agridea à mettre sur pied le cours «Protection des plantes, toujours à jour». Ses objectifs? Offrir un

perfectionnement professionnel sur ce thème dynamique et sensibiliser les participants aux effets collatéraux de l'usage des «phytos». Le cours a eu lieu en Suisse alémanique et en Suisse romande. Il s'adressait aux conseillers des fabricants de produits phytosanitaires et aux agro-entrepreneurs fournissant des prestations dans le traitement des végétaux. Comme l'a dit Bruno Arnold, «ces prescripteurs sont à proprement parler les professionnels de la protection des végé-



**Michel Gygax:** «Nos campagnes de contrôles ont clairement contribué à limiter les dégâts et les nuisances.»

taux. Ils font figure d'exemple pour de nombreux agriculteurs et endosseront à cet égard une responsabilité vis-à-vis de l'agriculture et de ses producteurs.»

### Paiements directs pour des prestations écologiques

Michel Gygax, de l'Inforama de Zollikofen, a rappelé les bases légales concernant les prestations écologiques requises (PER). L'Ordonnance sur les paiements directs (OPD) prévoit des contributions pour des prestations écologiques. Concernant la protection des plantes, les prestations sont décrites à l'article 10 et dans les règles techniques de l'annexe de l'OPD. L'article 10 prescrit qu'«on appliquera en premier lieu les mécanismes de régulation naturels et les procédés biologiques et mécaniques» et que «les seuils de tolérance et les recommandations des services de prévision et d'avertissement doivent être pris en considération».

Michel Gygax assure que tous les produits phytosanitaires homologués sont autorisés, mais «avec une réserve concernant certains produits spécifiques, ou trop peu sélectifs vis-à-vis des auxiliaires». Ils nécessitent une dérogation du service phytosanitaire cantonal.

### Une campagne fructueuse

En 2010, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a débloqué un crédit à cinq chiffres pour réaliser des analyses sur des échantillons de matériels végétaux. Entre 2010 et 2013, des contrôles ont été menés dans treize cantons sur des cultures de blé, de pommes de terre et de maïs. En 2010, 16,3 % des échantillons de blé étaient contestés. On n'en relevait que 8,11 % en 2011, 2,8 % en 2012 et aucun en 2013. Les prélèvements de maïs de 2011 n'ont donné lieu à aucune objection. Sur les pommes de terre, la proportion de cas problématiques est passée de 18 % en 2010 à 7,3 % en 2013. Michel Gygax estime que «ces contrôles étaient

## «Tous parlent des risques – l'utilité, personne ne l'évoque»

La quête du compromis entre efficacité optimale et protection de l'environnement est le défi dont a parlé Ronald Wohlhauser, de Syngenta Crop Protection SA à Bâle. Il a d'abord regretté que tout le monde parle des risques liés aux «phytos», sans jamais évoquer leurs effets bénéfiques. Il est vrai qu'une seule goutte de bouillie peut contaminer plusieurs dizaines de milliers, voire plusieurs centaines de milliers de litres d'eau.

Pour bien traiter, les facteurs à considérer sont les plantes elles-mêmes, la technique, l'environnement, à quoi s'ajoute le moment d'application.

**L'environnement:** il faut deux à trois heures sans pluie pour que les produits puissent pénétrer dans la plante ou y adhérer. En principe, l'efficacité des produits diminue s'il fait trop chaud ou trop froid. Recommandation générale: traiter entre 8° et 25° (voir les recommandations sur les emballages). L'humidité relative doit dépasser 60 %, car plus il fait chaud, plus l'air est sec et plus les gouttes s'évaporent rapidement. Mais la durée de vie d'une goutte dépend plus de l'humidité relative que de la température. Le vent entraîne un risque de dérive; ne pas traiter s'il souffle à plus de 5 m/s.

**Les plantes:** la nature de la plante et de sa surface foliaire a une forte influence sur la rétention et l'adhérence de la bouillie. Les feuilles de betteraves s'humifient facilement, au contraire du blé ou du maïs. Il existe des adjuvants qui améliorent l'absorption des liquides, notamment sur le colza.



Ronald Wohlhauser recommande l'usage de buses antidérive sur les pulvérisateurs.

**La technique:** 1. Plus les gouttes sont grosses, mieux elles pénètrent dans la végétation mais moins elles s'étalent. 2. Plus on traite à vitesse élevée, moins les gouttes pénètrent dans la végétation. 3. Une rampe de traitement trop haute accroît la dérive. 4. Celle-ci augmente aussi avec la vitesse de traitement. 5. Plus les buses sont petites, plus elles produisent des gouttelettes fines sujettes à la dérive. 6. Une pression de traitement élevée crée de petites gouttelettes, mais accroît la dérive (on traite souvent avec un flux d'air trop important). Le volume/hectare ne devrait pas descendre en dessous de 200 l. La hauteur des rampes recommandée est de quelque 50 cm. La vitesse devrait être comprise entre 6 et 8 km/h.

Ronald Wohlhauser est un fervent partisan des buses antidérive. Idéalement, une rampe devrait comporter des porte-buses triples avec une buse à jet pinceau, une buse antidérive à injection d'air et flux pinceau, et une buse à injection d'air et double jet pinceau. Ronald Wohlhauser rappelle que le répertoire de l'institut allemand de recherches en production végétale Julius-Kühn (JKI) propose un classement de l'ensemble des buses courantes en trois catégories, selon leurs caractéristiques antidérive.

nécessaires. Ils ont contribué à limiter les dégâts et les nuisances.»

### Les sanctions

En cas de dépassement des seuils, les paiements directs peuvent être réduits, prévoient les directives de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture. L'exécution est donc du ressort des cantons qui se montrent plus ou moins sévères. Dans le canton de Berne par exemple, un agriculteur qui ne dispose pas d'autorisation spéciale se voit réclamer

mer 500 francs d'amende par parcelle. L'emploi d'un produit non homologué entraîne une réduction de 60 % des contributions à la surface, c'est-à-dire 60 % de 1040 francs, plus les 620 francs de contribution à la culture des champs, soit un total de 996 francs.

### Les progrès réalisés

Victor Kessler, de l'OFAG, a parlé des progrès réalisés dans le secteur. Ils touchent à la réévaluation des matières actives homologuées, aux techniques



**Victor Kessler:** «Pour le diuron, par exemple, 7 % des valeurs mesurées dépassent l'EQS aigu.»

d'application (tests des pulvérisateurs), aux pollutions ponctuelles (nettoyage aux champs), à la formation et à la protection des eaux de surface. A cet égard, les distances de protection en grandes cultures varient de 6 m à 50 m selon les produits ; elles atteignent 100 m en viticulture.

Au niveau national, il existe des normes de qualité écotoxicologique en exposition aiguë (EQS aigu) et chroniques (EQS chroniques, basés sur concentrations moyennes annuelles). Victor Kessler : «Pour le diuron, par exemple, 7 % des valeurs mesurées dépassent l'EQS aigu et 17 % sont au-dessus de l'EQS chronique.» La moitié des 20 pesticides affichant les concentrations les plus élevées sont des herbicides, comme le métamiton et le linuron.

Pour lutter contre les criocères des céréales, on utilisera prioritairement le spinosad ou du téflubenzuron, contre les doryphores du spinosad et/ou B. thuringiensis et, contre les pucerons, de la pyrémotrozine ou du flonicamide ; ce dernier ne devrait plus être soumis à autorisation cantonale spéciale. A l'occasion des nouvelles contributions à l'efficience des ressources (paiements directs), des contributions uniques sont prévues à l'achat de pulvérisateurs neufs équipés de systèmes d'application de précision (pulvérisation sous-foliaire comme les Dropleg), pour les turbodiffuseurs à flux dirigé ou pour des systèmes avec détecteurs de végétation, ainsi que pour des pulvérisateurs avec récupérateurs de bouillie.

#### Comment évaluer l'état des eaux ?

Frank Lang, du Laboratoire intercantonal des Appenzells, de Glaris et Schaffhouse, et André Zimmermann, d'Agrilogie à Grange-Verney (VD), ont présenté la dynamique des produits phytosanitaires

## «Il faut communiquer ouvertement

### Interview avec Fabian Renz, journaliste au Palais fédéral

Dominik Senn

L'opinion publique observe de plus en plus près les fabricants et les utilisateurs de produits phytosanitaires et leur « met la pression ». L'image écornée dont souffre la branche est antérieure aux articles sur la mort des abeilles, qui n'ont souvent fait qu'accentuer la tendance. La branche est-elle elle-même responsable de ce phénomène ? Est-ce le fait des médias ? Les responsables du cours « Protection des plantes, toujours à jour » ont invité Fabian Renz, correspondant au Palais fédéral du *Bund* et du *Tages-Anzeiger*, qui leur a expliqué l'affaire du point de vue de l'opinion publique.

**Technique Agricole :** En matière de protection des plantes, les «faiseurs d'opinion» incitent le législateur à renforcer la législation et les acheteurs à accroître leurs exigences. Au bout de la chaîne, l'agriculteur trinque. Est-ce un mécanisme connu des journalistes non agricoles et sont-ils conscients de leur responsabilité ?

**Fabian Renz :** A mon avis, le pouvoir des «faiseurs d'opinion» est souvent suresti-

mé. Les médias ne sont qu'un élément parmi d'autres qui peuvent influencer la machine législative. Je n'ai pas l'impression que la branche des «phytos» soit sacrifiée sans défenses sur l'autel de l'opinion publique. Les groupes comme Syngenta peuvent compter sur un réseau politique efficace qu'ils savent utiliser. On l'a vu lors des débats sur la mort des abeilles : le Conseil national s'est prononcé à une large majorité contre l'interdiction de pesticides ; la branche agricole y a aussi contribué. Son lobby est l'un des plus efficaces à Berne.

*La presse préfère parler de l'aspect négatif des choses et néglige les nouvelles positives. Pourquoi ?*

Il est du devoir des médias de parler des choses dramatiques ou problématiques. C'est aussi dans l'intérêt du public. Quand vous traversez un passage pour piéton en toute quiétude, c'est bien mais sans intérêt pour un journal. Par contre, si une voiture vous renverse, ça devient un événement. Mais il y a aussi des nouvelles intéressantes et « positives », des découvertes scientifiques par exemple, dont la presse se fait régulièrement l'écho.

*Qu'en est-il de l'image de la branche de la protection des végétaux dans le grand*



André Zimmermann présente la place de lavage de Denens (VD).



dans les eaux de surfaces en s'appuyant sur le projet de protection des eaux du Boiron à Morges (VD). La charge des eaux en «phytos» est évaluée par des analyses chimiques de l'eau, au travers de sa vie microbienne et des diatomées. Les mesures pour réduire la pollution sont :

- le remplacement des matières actives problématiques (diuron, simazine, propyzamide, terbutylazine, atrazine, métolachlore, chlortoluron, isoproturon, etc.)
- la réduction des apports ponctuels grâce aux réservoirs d'eau claire sur les

# surtout dans les moments de crise »

*public ? Vous voyez ici trois problèmes. Le premier a trait à ses relations avec les représentants des médias...*

La plupart des journalistes sont des généralistes. Ils doivent pouvoir compter sur des spécialistes pour obtenir des informations correctes et complètes. Mais, parmi mes collègues, l'impression prévaut que l'industrie des pesticides manque de transparence en

**«Quand vous traversez un passage pour piéton en toute quiétude, c'est bien mais sans intérêt pour un journal.»**

matière d'information et qu'elle met beaucoup plus d'énergie dans ses activités de marketing. Quand les médias posent des questions critiques, l'esprit défensif prend le dessus. Les services de communication des entreprises, qui fonctionnent comme des «sas», donnent l'impression de ne pas vouloir laisser sortir d'informations fiables, non maquillées, dont on aurait besoin. Il en va autrement des ONG: elles disposent d'un savoir et de connaissances qu'elles transmettent activement aux médias.

*Le deuxième problème, c'est le contenu des messages que les représentants de la branche adressent au public. Qu'entendez-vous par là ?*

Les cadres des groupes mondiaux semblent souvent faire peu de cas des sensibilités de chaque pays et des événements qui s'y déroulent. Dans un entretien récent, le patron de Syngenta, Mike Mack, a tenu des propos désobligeants à l'égard de l'agriculture biologique. On peut considérer ça comme du franc-parler plutôt rafraîchissant. Malheureusement, cette lecture donne l'impression que Mike Mack ne montre guère d'intérêt pour l'agriculture biologique suisse.

*Troisième axe problématique, «des faits, rien que des faits». Pouvez-vous nous expliquer ?*

Je pense que garder le regard fixé sur les «mauvaises nouvelles» n'est parfois pas la meilleure tactique. Quand l'UE interdit certains «phytos» en raison de la mort des abeilles, aucune stratégie de communication d'entreprise, aussi élaborée soit-elle, ne peut empêcher que les médias en parlent. Dès lors, les groupes industriels feraient peut-être mieux de se pencher sur le sujet à l'origine de ces «mauvaises nouvelles».

*Avez-vous des «trucs» qui permettraient à l'agriculture d'améliorer son image ? Autre-*



*«Dans l'idéal, une image écornée doit pousser à régler des problèmes concrets», explique Fabian Renz, correspondant au Palais fédéral.*

*ment dit, comment la branche des «phytos» doit-elle se comporter pour soigner ses relations, y compris avec les médias critiques à son égard ?*

Je suis un journaliste, et non un conseiller en image. Mais j'ai l'impression qu'à long terme toute branche d'activité, toute entreprise a intérêt à communiquer de manière ouverte et transparente. Surtout en période de crise. Je l'ai déjà dit: cultiver une image positive en elle-même n'est pas toujours la meilleure chose à faire. Dans le pire des cas, une image écornée se répare en menant une campagne de communication offensive, dans l'idéal elle doit pousser à régler des problèmes concrets.



**Pour protéger les plantes, «Oui aux phytos, mais juste ce qu'il faut». Et appliquez-les si possible avec des buses antidérite.**

pulvérisateurs et aux places de nettoyage sécurisées

- la réduction des apports diffus par le recours aux semis transversaux, l'abandon des voies de passage systématique et la mise en place de bandes de surfaces herbagères

• le perfectionnement professionnel.

Les conférenciers ont montré une installation de nettoyage-pilote à Denens (VD) et un Biobac, conteneur poreux rempli d'un mélange de terre (80 %) et de paille (20 %) dont les microorganismes dégradent les matières actives.

Depuis les analyses de 2004, la qualité biologique du Boiron a fait de gros progrès, bien que les stations d'épuration soient confrontées à un accroissement démographique entraînant une augmentation des résidus de médicaments qui influent négativement sur les analyses des matières actives provenant de l'agriculture.

## Conclusion

Cette initiative favorise les échanges au sein de la branche sur des sujets sensibles et sur certains malentendus touchant à la protection des plantes. Elle contribue à la formation continue et permet d'élaborer en commun des solutions pratiques. Ce cours constitue un point de départ prometteur. Il est réjouissant de constater que la branche et ses conseillers se montrent prêts à soutenir les agriculteurs et les entrepreneurs dans leurs efforts pour améliorer l'efficacité des traitements phytosanitaires dans le respect des règles de durabilité avec pour leitmotiv: Oui aux phytos, mais juste ce qu'il faut ! ■